

L'INFO BOURG



Le journal du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

Juillet 2007

PROGRAMMATION

Fête du Faubourg
21 juillet 2007
remise au lendemain en cas de pluie

en page 11

ZONAGE
pour les
NULS

en page 5

Hébergement touristique Quel développement pour quel quartier?

Par Nicolas Lefebvre Legault

Récemment, le Comité populaire était sollicité par le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste pour soumettre une opinion sur le développement de l'hébergement touristique dans le faubourg. L'organisme a donc écrit une lettre, dont *l'Infobourg* a obtenu copie (!), dans laquelle il explique son opposition à l'augmentation du nombre de chambres dans les couettes & café du quartier.

Le risque de touristification

Jadis, le «Vieux-Québec» était un quartier habité. Il y avait autrefois, à l'intérieur des murs de la vieille ville, un quartier vivant, très densément peuplé. Aujourd'hui, il n'y reste plus qu'un décor de carton-pâte et environ 2000 résidents-es. Que s'est-il passé? À la faveur de la rénovation urbaine et de son mytique étalement, des institutions traditionnelles, comme l'Université Laval, ont déserté le secteur, le dévitalisant. La «touristification» a fait le reste. C'était il y a à peine quarante ans.

Sans prétendre que c'est le sort qui attend le quartier, l'équipe du Comité populaire soutient, dans sa missive au conseil de quartier, que «Saint-Jean-Baptiste supporte de plus en plus difficilement la pression exercée par l'industrie touristique qui déborde des frontières du Vieux-Québec». En ce qui a trait à l'offre d'hébergement touristique dans le quartier, l'équilibre semble sur le point d'être rompu et l'organisme dit craindre «la disneylanisation du quartier». Le Comité populaire entend lutter contre «le phénomène qui vise à accommoder les gens «de passage» au détriment de ceux et celles qui demeurent dans Saint-Jean-Baptiste».

Logement vs hébergement

Toujours dans sa lettre au conseil de quartier, le Comité populaire est très clair: il pense que «plus

d'hébergement touristique signifie moins d'espaces de logement pour des résidents-es dans le quartier». L'organisme souligne que «lorsque le nombre de chambres en hébergement touristique augmente, c'est généralement au détriment d'unités de logement». Concrètement, de nombreux couettes & café ont pris la place de maisons de chambres. Dans un contexte de pénurie de logements, le quartier n'a pas les moyens de se priver d'unités locatives au profit de l'industrie touristique.

Quel développement?

Pour le comité de citoyens-nes, «un centre-ville vivant implique des quartiers habités et des commerces de proximité visant à répondre aux besoins des résidents-es». Il rappelle que «l'offre en hébergement touristique ne s'adresse vraisemblablement pas aux résidents-es du quartier». *A priori*, le Comité populaire dit qu'il «n'est pas contre le développement» mais «qu'il faut que ce développement tienne compte des besoins et de la spécificité du quartier». Pour le Comité, «le quartier possède un caractère résidentiel et populaire et il doit demeurer ainsi».

Un vieux consensus

Apparemment, l'organisme communautaire n'est pas le seul à penser comme ça. De fait, ce type de position «pro-résidentielle» faisait autrefois largement consensus dans le faubourg. Ainsi, nulle part dans le Plan directeur de quartier, adopté en 1988 par... le conseil de quartier, il n'est question de soutenir le développement de l'industrie touristique. Au contraire, il est plutôt question de «protéger et confirmer la vocation résidentielle du quartier», d'«assurer le maintien, le développement et la promotion de la vie de quartier» et, finalement, d'«assurer un habitat diversifié, de qualité, sûr et abordable pour l'ensemble de la population»... Cette vision a d'ailleurs été réitérée lors de l'adoption des modifications au règlement de zonage en 2003.

Toujours plus haut!



Photo: Nicolas Lefebvre Legault

Certains vétérans du Comité populaire sont toujours prêts à monter au front pour améliorer la qualité de vie dans le quartier! On reconnaît sur la photo Denis Bélanger, Marc Boutin et Gilles Simard lors de l'opération «pause de jardinières» du 22 juin dernier. Une cinquantaine de jardinières ont ainsi été posées sur les rues Saint-Jean et Sainte-Claire dans le but d'embellir le quartier. La Ville paie pour les jardinières mais ce sont le compop et l'Association des gens d'affaires du faubourg (AGAF) qui assument la pose et l'entretien des jardinières. Dites-vous bien que l'homme que vous verrez tout l'été «arroser les plantes» n'est pas un employé de la ville mais bien un citoyen engagé dans son milieu (en l'occurrence Gilles Simard, qu'on voit ici perché dans les airs). Roland Cliche et Stéphane Madore, de l'AGAF, ont également participé à l'opération mais sont absents des clichés.



Photo Étienne Grandmont

(ND) Les travaux de réfection des rues Sainte-Marie et de la Tourelle auront lieu durant l'été et l'automne. Le conseiller municipal Pierre Maheux a expliqué que presque toutes les rues et infrastructures du quartier nécessitent des travaux urgents. Toutefois, les budgets ne permettent que la réparation d'environ deux rues par année. Plusieurs citoyens-nes souhaitent qu'on en profite pour réaménager intelligemment, une fois pour toutes, par exemple en enfouissant les fils et en verdissant. Mais il semble que les contraintes de la machine municipale et les budgets à courte vue empêchent de le faire... même si c'est écrit sur la pancarte!

Communiqué - agression homophobe

La communauté gaie de Québec réagit

Québec, le 13 juillet 2007 - La communauté gaie de Québec condamne vertement l'agression homophobe qu'a subie un jeune dans la nuit du 1^{er} au 2 juillet dernier à Place d'Youville. Nulle personne dans notre société de droit ne peut se permettre un tel geste impunément.

Nous soutenons le jeune Philippe qui a eu le courage d'aller sur la place publique pour dénoncer cet acte sordide et barbare à son endroit. Du même souffle, nous souhaitons ardemment que les forces de l'ordre de la Ville de Québec mettent tout en œuvre pour démasquer les agresseurs.

GLBT Québec inc., qui œuvre dans la lutte contre l'homophobie en présentant au grand public des activités comme le Festival d'art gai de Québec et la Fête Arc-en-ciel, s'indigne devant un comportement aussi haineux qui ne peut être issu que de l'ignorance.

Il est vrai qu'au cours des quarante dernières années, la communauté gaie du Canada a connu des gains importants en matière de reconnaissance: l'inclusion de l'orientation sexuelle comme élément discriminatoire dans la Charte québécoise, l'Union civile et le mariage entre conjoints-es de même sexe et le droit à l'adoption parentale. Nous nous en réjouissons. Mais il reste encore beaucoup de travail à faire. Il faut beaucoup de temps pour bâtir une vie et très peu pour la détruire.



La lutte contre l'homophobie est l'affaire de toute la société: des gouvernements, de l'entreprise privée, des organismes communautaires de tout horizon et des individus. C'est pourquoi GLBT Québec inc. va prochainement lancer une campagne d'information et de financement afin de se donner les moyens de lutter encore plus efficacement contre l'homophobie.

Brunch de solidarité

En attendant, un brunch de solidarité contre l'homophobie aura lieu dans le cadre de la Fête Arc-en-ciel, le dimanche 2 septembre prochain. Ce brunch se tiendra sur la Place d'Youville, en plein jour, afin de signifier notre détermination à ne pas retourner dans les placards et à vivre pleinement sous le soleil. Ce brunch se veut un geste de condamnation du geste posé sur Philippe et un rassemblement disant la détermination de continuer la lutte de la part de tous ceux et celles qui voudront bien partager notre table.

Il s'agira d'un brunch latino-américain au coût de 15\$ qui se tiendra de 10h à 13h. Y participeront des invités-es de marque qui se joindront à notre voix pour condamner ces actes répréhensibles et pour nous donner l'espoir de l'égalité sociale pour tous et toutes. On peut se procurer des cartes auprès de la Fête Arc-en-ciel au 525-6187. www.fetearcenciel.com cell.: 809-3383

Il faut que la réponse à cette agression sauvage soit claire: **NON À L'HOMOPHOBIE!**

Projet Graffiti



Photos : Étienne Grandmont et Nadine Davignon

En marge du projet «Sainte-Claire, rue partagée», le Comité populaire appuie depuis plusieurs mois les démarches des artistes du Projet Graffiti afin de réaliser des murales sur la rue. Une première murale a été réalisée les 6-7-8 juillet derniers sur le mur de la boucherie W.E. Begin (voir photos). D'autres sont à prévoir...

Qu'est-ce que le Projet Graffiti? Depuis 2004, le Projet Graffiti intervient à plusieurs niveaux au sein de la communauté du graffiti. Entre autres, le projet tend à améliorer les conditions de vie par la mobilisation, la sensibilisation et l'émancipation des artistes. Utilisant le graffiti et la culture hip hop pour établir un lien de confiance et ainsi aborder des réalités urbaines méconnues, les artistes du projet graffiti proposent une animation dynamique et éducative. Cette initiative offre un espace de visibilité et d'épanouissement à ces artistes en les encourageant vers la professionnalisation de leurs gestes. Le Projet Graffiti reçoit l'appui de l'Arrondissement de la Cité.

Coop l'Escalier:

Le chantier débute cet automne!

La première pelletée de terre de la Coopérative de 80 logements devrait enfin avoir lieu cet automne (voir les numéros précédents de l'Infobourg).

Il reste plusieurs 5 1/2 à combler. Le comité de sélection invite donc les familles du quartier intéressées à créer un milieu de vie communautaire et démocratique à remplir une demande de logement. Cependant, il est suggéré de prendre préalablement connaissance des normes d'occupation et de revenu imposées par le programme dans lequel se réalise la coopérative.

Pour informations, contacter Véronique au 522-0454.

• BURGERS DU MONDE • FINES PIZZAS • NACHOS • STEAK ET FRITES MAISON



Au bonnet d'âne
AMBIANCE DE QUARTIER

298, Saint-Jean
Québec (Québec)
Réservations :
647-3031

859 Myrand
Sainte-Foy (Qc)
Réservations:
681-2666

**SPÉCIAL
TERRASSE**

2 pintes de bières au choix
et un nachos bourricos
salsa, crème sure
piment fort, fromage

17.50\$

• 5 À 7 • TERRASSE • DÉJEUNERS • MENUS POUR ENFANTS

Communauto

Communauto est né au centre-ville de Québec en 1994. Il s'agit d'un service «d'auto-partage». Le principe est simple: les abonnés-es ont accès à une banque d'automobiles en libre-service et sont facturés-es en fonction de l'utilisation. À l'origine, il s'agissait d'une coopérative de consommateurs qui avait pour nom Auto-com. En un an, Auto-com est passée d'une quinzaine de membres à une centaine. Rapidement, la direction de la coopérative s'est rendu compte que le modèle «coop» n'était peut-être pas approprié. Concrètement, la majorité des membres achetaient un service et n'étaient pas intéressés-es à s'impliquer dans la coop. En 1997, les membres acceptaient à une écrasante majorité (90%) la privatisation de leur coop et sa fusion avec Communauto, la «succursale» déjà privée de Montréal. En 2000, Auto-com de Québec devient Communauto. Aujourd'hui, l'entreprise compte plus de 11 000 usagers-es dans la province (dont 2 300 à Québec). Communauto maintient un ratio d'une voiture pour 20 abonnés-es. www.communauto.com

Abonne BUS

L'abonne BUS est né de la frustration d'un employé du ministère des transports du Québec. Celui-ci notait que son employeur permettait aux employés-es de payer le stationnement mensuel par prélèvement automatique sur le salaire. Il trouvait que ce n'était pas juste pour les employés-es qui prenaient l'autobus. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il ne s'agit pas d'une minorité marginale mais bien de 48% du staff du ministère. De fil en aiguille, un projet pilote d'abonnement au transport en commun (avec en prime 10% de rabais) a été installé en 2001. Le projet fut un succès, 17% des employés-es du ministère ayant profité de l'abonnement perçu à même le salaire, et le RTC a décidé de l'offrir à d'autres employeurs de la région. En janvier 2005, le service comptait 2 831 abonnés chez 36 employeurs (surtout du secteur public mais aussi des services financiers). Le taux de participation des employés-es est en moyenne de 11% et monte à 34% dans les bureaux du centre-ville. www.rtcquebec.ca



Photo: Étienne Grandmont

Modérer mes transports

Par Nicolas Lefebvre Legault

Ce printemps, ma copine et moi avons dû nous pencher sur la question de nos choix de moyens de transport. Après cinq ans d'esclavage, le contrat de location de la voiture familiale arrivait à échéance. Il fallait décider si nous voulions acheter l'auto ou en louer une plus grosse pour accommoder une petite famille qu'on espère encore voir grandir. Et puis, petit à petit, l'évidence s'est imposée: nous ne voulions pas de bagnole!

mes dernières réticences. Le pire, c'est qu'elle a raison.

Communauto à neuf stationnements dans le faubourg!

La dictature de la bagnole

La région de Québec est sous l'emprise de l'automobile. Les chiffres sont connus. Il y a ici 22 km d'autoroute par 100 000 habitants-es, comparativement à 8 km pour Montréal et à 7 km à Toronto. De plus, le parc automobile de la capitale croît plus vite que la population. De 1991 à 2001, le nombre d'automobiles en circulation a augmenté de 27 000 (+13%) alors que la population n'augmentait que de 19 000 personnes. À Québec, il n'y a

plus que 13% des ménages qui n'ont pas de voiture. La proportion de déplacements motorisés s'effectuant en autobus est en chute libre: on est passé de 16% en 1991 à 10% en 2001.

On sait tous que l'impact de cette orgie de bagnoles est important: gaz à effet de serre, smog, bruit, engorgement du réseau routier et des stationnements, diminution de la qualité de vie, etc. «Pour être cohérents avec nos valeurs, il n'y a pas grand chose sur quoi on a du pouvoir dans la vie... mais on peut quand même choisir ou pas d'avoir une voiture!», m'a dit ma copine pour vaincre

Alternatives à l'auto-solo

En tant que militant plus ou moins écolo, j'avais évidemment entendu parler des alternatives à «l'auto-solo». Mais bon... Le dépôt obligatoire de 500\$ pour adhérer à Communauto m'avait toujours semblé un obstacle. Je ne savais pas qu'il y avait moyen de contourner ce problème. En effet, depuis 2005, Communauto offre un forfait qui ne nécessite pas de dépôt: le «Duo auto + bus», un jumelage entre le transport en commun traditionnel et l'auto-partage.

Le principe est simple. Les clients-es de Communauto ont accès à l'abonne BUS, un abonnement annuel au RTC payé chaque mois par prélèvement bancaire, et à l'auto-partage sans devoir déboursier le fameux dépôt. Les frais sont minimes: soit la passe d'autobus moins 10% de rabais, plus 8\$ pour Communauto. Ensuite vous recevez tous les mois votre passe d'autobus chez vous et vous êtes facturés à Communauto selon l'utilisation.

Liberté et solidarité

Dans la culture nord-américaine, posséder une voiture est présenté comme une liberté individuelle. Personnellement, je ne l'ai pas vécu comme ça du tout. J'avais certes une grande liberté de mouvement mais je me sentais surtout pris à la gorge financièrement. (Selon le CAA-Québec, un char, ça coûte quand même 8 000\$ par année!) Avec le «Duo auto + bus», sans parler de la marche et du vélo, j'ai l'impression d'arrêter de jeter de l'argent par les fenêtres et de retrouver une bien plus grande liberté, en toute solidarité avec mes semblables et la planète. Et savoir que je vais rejeter 1,2 tonne de CO² de moins par année que mon voisin et son char me réjouit au plus haut point.

Des bonnes idées comme le «Duo auto + bus», auquel ont adhéré 230 personnes depuis son lancement en 2005, peuvent permettre d'élargir la palette des choix de tout un chacun.

Artisans de cycle
Yves Sauvageau Pierre Bernier
mécaniciens professionnels plus de 25 ans d'expériences
MUSEOVELO
463 St-Jean 523-9194

DEPUIS 1993
LES
MAGICIENS ASSOCIÉS
ENCADREMENTS DISTINCTIFS
Denise Paquette Jules Pratte
88, rue St-Jean, Québec QC G1R 1N5 • Tél.: (418) 524-MAGI (6244)

Place d'Youville
1^{er} et 2 septembre 2007
Fête Arc-en-ciel de Québec
Quebec City Gay Pride
ENTRONS dans la DANSE
Party de filles Sapho
Arts visuels
Brunch de Solidarité
Lesbians On Ecstasy
Party Encore 2
Prestations musicales
Film Billy Elliot au Parc Berthelot
Personnificateurs féminins
Journées communautaires
Rue Saint-Augustin piétonne
www.fetearcenciel.qc.ca
Desjardins Caisse populaire de Québec
VILLE DE QUÉBEC
Agnès Maltais Députée de Taschereau
LE DRAGUE CABARET CLUB 1100
BORÉALE
fugues
Hippocampe



Par Yves Gauthier

Depuis plusieurs années, lors de la Fête Arc-en-ciel, la communauté lesbienne, gaie, bisexuelle, transgenre et transsexuelle (LGBT) de Québec occupait la rue Saint-Jean dans le faubourg. Mais voilà que cette année la fête déménage. C'est donc à Place d'Youville, ancienne frontière est du faubourg Saint-Jean, que se dérouleront les activités de la fierté gaie de Québec les 1^{er} et 2 septembre prochains.

La concentration de résidents-es, de commerces et de commerçants-es du faubourg appartenant à la communauté gaie est une indication de l'atmosphère de bonne entente qui règne parmi les résidents-es du quartier, peu importe leur orientation sexuelle. Il en va de même avec l'Association des gens d'affaires du Faubourg (AGAF) et les représentants-es de la communauté gaie. L'étroite collaboration qui s'est établie entre les responsables de la Fête Arc-en-ciel et les gens d'affaires de la rue Saint-Jean au cours des dernières années a été des plus appréciées. Mais pour que la fête atteigne ses objectifs, il a fallu prendre une décision difficile mais qui, espérons-le, saura satisfaire les attentes de tout le monde. La Place d'Youville a été retenue pour l'espace

plus concentré sur lequel les activités auront lieu, procurant du coup un caractère plus festif à l'événement. D'autre part, il sera plus facile de décorer la Place d'Youville aux couleurs de l'arc-en-ciel et d'y faire reconnaître la Fête Arc-en-ciel comme étant la fête de la fierté gaie à Québec.

La rue Saint-Jean ne sera pas totalement orpheline, même si la décision des marchands de ne pas la rendre piétonne pour au moins une journée en chagrine plusieurs. La rue Saint-Augustin continuera d'être animée comme par les années passées et un lien étroit sera maintenu entre les activités de Place d'Youville et celles du Cabaret Club Le Drague.

La Fête Arc-en-ciel de Québec, ouverte sur l'ensemble de la collectivité, ne pourrait avoir l'impact que nous lui connaissons sans le soutien des organismes et des commerces du quartier. Les responsables de la Fête Arc-en-ciel le reconnaissent et souhaitent maintenir le précieux lien qui les unit.

Le but ultime de la Fête Arc-en-ciel est de combattre l'homophobie et le quartier Saint-Jean-Baptiste est un bel exemple de cohabitation amicale et du respect de la diversité sexuelle.

Pourquoi une fête de la fierté gaie?

Par Olivier Poulin

Le Québec est un leader mondial quant à l'égalité des lesbiennes, gais, bisexuel(le)s et transgenres (LGBT). Notre législation interdit toute discrimination basée sur l'orientation ou l'identité sexuelle depuis près de 30 ans; elle a créé l'union civile (et Ottawa le mariage) entre conjoints-es de même sexe et autorisé l'adoption homoparentale. Ces avancées énormes favorisent une société moins homophobe, mais qu'en est-il, concrètement, du respect de la diversité sexuelle?

À en juger par le taux de suicide chez les jeunes gais, par les insultes dans les cours d'école, par Héma-Québec refusant les dons de sang des hommes ayant eu une relation homosexuelle, par les affiches arrachées du Groupe Gai de l'Université Laval sur le campus, par les propos de l'animateur de radio Louis Champagne pendant la dernière campagne électorale, force est d'admettre que l'égalité sociale n'est pas encore acquise pour les LGBT. C'est dans un esprit de construction d'une société plus ouverte à la diversité sexuelle, plus inclusive, qu'un événement comme la Fête Arc-en-ciel de Québec est organisé annuellement pendant la fin de semaine de la fête du Travail dans la Vieille Capitale.

Des célébrations de la fierté gaie représentent bien sûr un grand party annuel pour la communauté LGBT, mais elles se veulent d'abord et avant tout une occasion pour la population en général d'entrer en contact avec une partie de la diversité humaine qu'elle connaît peu ou mal à cause d'un certain malaise, d'une invisibilité des LGBT ou d'un traitement médiatique plutôt caricatural. C'est ce manque de connaissance qui crée l'intolérance car l'humain a une tendance naturelle à rejeter ce qu'il ne connaît pas, ce qui lui fait peur et ce qui ne correspond pas aux standards établis, particulièrement les stéréotypes de genre et de sexe. Une Gay Pride, c'est une main tendue vers le partage, une invitation à l'information, une marche vers le respect.

Dans une capitale comme Québec, la Fête Arc-en-ciel, même sans défilé, se veut un événement politique avant d'être une fête. Elle veut réaffirmer la présence des LGBT et l'importance du respect de leurs droits fondamentaux aujourd'hui, maintenant. Des actions comme les célébrations de la fierté gaie aident à lutter contre l'ignorance et donc contre les préjugés. «La fierté n'est pas seulement le contraire de la honte, c'est son antidote», comme l'a si bien dit le professeur Michel Dorais de l'École de service social de l'Université Laval.



Charlotte, Solange et Jean-Philippe Courtemanche

L'inter Marché St-Jean

Livraison tous les jours à 11 h 30, 15 h et 17 h.

La livraison de 15 h est gratuite!

522-4889,
850, rue Saint-Jean

Cet été, laissez le soleil briller
et venez **FAIRE VOS FRAIS** au

FOU-BAR

525, rue St-Jean



de tous ses feux
à l'**AIR CLIMATISÉ**

Québec, 522-1987

Les Douces Heures BORÉALE

MARDI-JAZZ
tout l'été

Concert

EXPOSITION

4 à 8

BABYFOOT
GRATUIT pour l'été

Encore un cas de zonage à la pièce

Par Nadine Davignon

Le 20 juin dernier se tenait une consultation publique sur les critères d'aménagement proposés pour l'îlot d'Aiguillon, situé au coin des rues d'Aiguillon et Honoré-Mercier. Les citoyens-nes sont venus-es en grand nombre exprimer leur désaccord avec la proposition de la Ville qui aurait permis la construction d'un édifice à bureaux de grandes dimensions à cet endroit.

Construire n'importe quoi?

Actuellement, lorsqu'un propriétaire souhaite construire ou rénover un bâtiment, il doit obtenir un permis. Ce permis lui donne le droit de construire selon les règles établies par le zonage du terrain en question. Jusque là, pas de problème. Il arrive cependant qu'un propriétaire désire construire un bâtiment qui ne respecte pas ces normes. Impossible? Pas nécessairement. En demandant une modification au règlement de zonage, il pourrait être autorisé à construire son projet en toute légalité.

Dans le cas de l'îlot d'Aiguillon, le zonage actuel permet de construire un édifice résidentiel d'une hauteur de 13 mètres (quatre étages) avec des commerces au rez-de-chaussée. Le propriétaire juge que ce type de construction ne serait pas rentable. Aussi a-t-il fait préparer des plans pour un édifice qui inclurait du stationnement souterrain, des commerces, des bureaux et quelques condos, le tout sur une hauteur d'environ 25 mètres.

Faire accepter un projet

Dès que son idée est précisée, le promoteur doit faire une demande de permis. Il soumet son projet à la Commission d'urbanisme et de conservation qui a pour mandat de préserver le caractère patrimonial de la ville en veillant au respect de l'apparence et de la symétrie des constructions. C'est elle qui reçoit et approuve les demandes de permis de construction, de rénovation ou de démolition. Le service de gestion du territoire examine la conformité de la demande et l'achemine au conseil d'arrondissement.

Lorsqu'un projet ne respecte pas le règlement de zonage, le service de gestion du territoire peut proposer un amendement au règlement de zonage. La modification repose sur des critères de design et d'aménagement qui sont définis par la commission, de concert avec le conseil de quartier. Cette modification doit être présentée aux citoyens-nes lors d'une consultation publique, recommandée par le conseil de quartier et ensuite entérinée par les élus-es du conseil d'arrondissement.

La partie n'est pas encore gagnée. Le projet d'amendement au règlement est préparé et il est publié (avis dans les journaux). Les citoyens-nes peuvent alors signer un registre pour demander la tenue d'un

référéndum qui aura force décisionnelle quant à l'adoption du règlement. Le nouveau bâtiment devra être construit en fonction des paramètres qui y sont établis.

Dans le cas de l'îlot d'Aiguillon, le conseil de quartier a recommandé de refuser les amendements au règlement de zonage. Cela a pour effet de bloquer le projet dans la forme présentée par les architectes. Rien n'empêche toutefois le propriétaire de construire selon les règles du zonage actuel.

Quel est le problème?

Le règlement de zonage fixe des normes qui s'appliquent uniformément à des secteurs du territoire. On identifiera par exemple les secteurs industriels, les parcs et les secteurs résidentiels. Certains règlements peuvent assouplir ou préciser les paramètres déterminés dans le règlement de zonage. Il peut par exemple être justifié de permettre la construction de commerces à proximité de secteurs résidentiels. Mais idéalement, on conserve le plus possible l'unicité des secteurs pour éviter que des usages incohérents ne se côtoient (ex.: une école à côté d'une usine).

Or, la loi ne prévoit aucune limite à la quantité d'amendements pouvant être acceptés sur un territoire donné. On se demande si à la longue, l'accumulation de modifications au zonage pourrait carrément transformer le quartier. C'est sans doute ce qui arriverait sans les groupes qui veillent au grain. L'impact cumulatif des projets n'est jamais réellement examiné. À cet égard, le fait que la Ville semble considérer l'îlot d'Aiguillon comme un «projet Honoré-Mercier» inquiète. Est-ce que peu à peu, les nouvelles constructions sur la côte d'Abraham pourraient créer une muraille enserrant le faubourg, cachant la forme et les proportions traditionnelles des bâtiments?

Tel qu'il a été exprimé par des citoyens-nes lors de cette soirée de consultation sur l'îlot d'Aiguillon, il semble que plusieurs promoteurs aient déjà tenté de contourner les règles de zonage au moyen d'amendements. Les procès verbaux du conseil d'arrondissement en font foi, pour des cas de petits

hôtels (coin Saint-Jean/d'Aiguillon), de couettes & café ou encore pour les terrasses Maisonneuve (sur René-Lévesque près de Salaberry) par exemple.

Ce qui dérange aussi, c'est que les demandes d'amendements surviennent

que le droit d'un propriétaire à construire sur son terrain sera encore longtemps confronté à celui des citoyens-nes de vivre dans un milieu qui réponde à leurs besoins. Les constructeurs ne réalisent pas toujours qu'un projet ne se réalise pas en vase clos. Il a des impacts sur ce qui l'entoure,

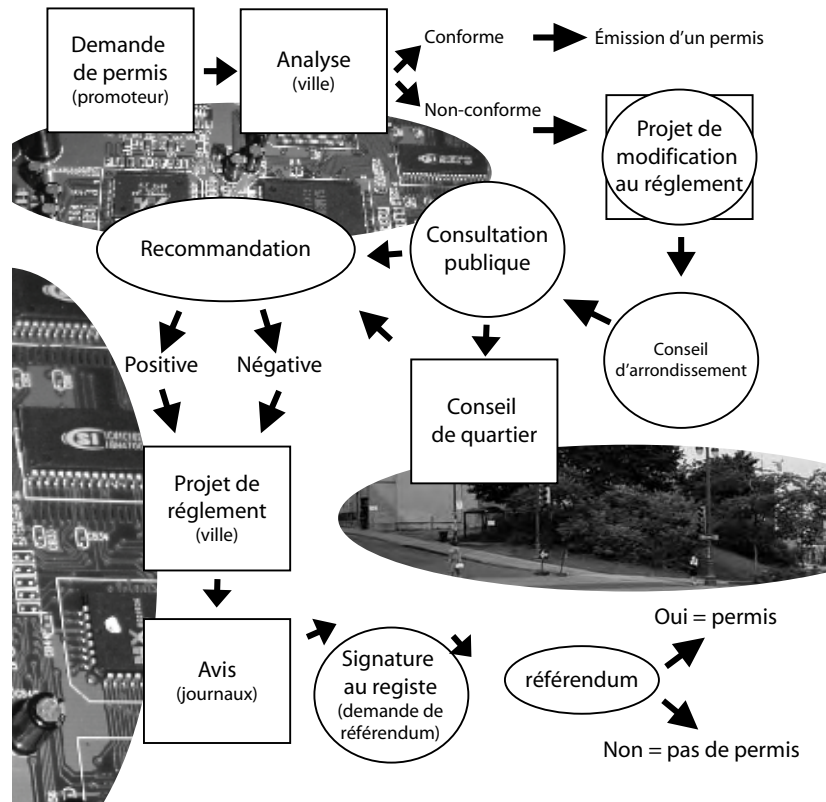
et parfois bien au-delà des voisins immédiats. L'îlot d'Aiguillon est un bon exemple à cet égard. Permettre la construction de nouveaux bureaux et stationnements aurait engendré une circulation accrue dans ce secteur qui est déjà surchargé. Les solutions à la circulation de transit sur la rue d'Aiguillon identifiées lors de précédentes consultations publiques se voyaient compromises par un tel amendement au zonage. Cela aurait balayé du revers de la main le résultat de nombreuses années d'acharnement, de quoi perdre confiance en nos instances démocratiques.

Un peu d'espoir

Toutes ces procédures d'amendements aux règlements sont coûteuses

en énergie et en ressources. Ce sont de longues batailles, tant pour les promoteurs que pour les citoyens-nes. Considérant la façade de l'église Saint-Vincent-de-Paul qui, par un ultime recours, tient toujours le fort, on se demande combien de fois encore les promoteurs et les citoyens-nes devront s'opposer, plutôt que de réellement développer ensemble des projets profitables et porteurs pour la collectivité. Utopie? Les citoyens-nes ne sont pas des empêcheurs de tourner en rond, ils sont simplement en faveur de projets de développement respectueux de leur milieu de vie.

Le changement de zonage en un coup d'oeil



une à la fois, goutte à goutte. Alors, malgré l'existence d'un règlement de zonage, les citoyens-nes doivent constamment rester aux aguets pour défendre leur quartier. Aucune parcelle n'est vraiment protégée. La longévité d'organismes comme le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste est malheureusement le reflet de cette réalité: la protection de la qualité de vie des citoyens-nes semble être un combat sans fin.

Dans notre société où la notion de propriété privée est bien ancrée, il semble en effet



Depuis 1908, la Caisse populaire Desjardins de Québec joue un **rôle important** dans le développement **économique, culturel et social** du Faubourg Saint-Jean-Baptiste et du Vieux-Québec.

Devenir membre, c'est contribuer à changer les choses dans notre milieu.

Saint-Jean-Baptiste. Vieux-Québec

Deux adresses, une seule Caisse :
550, rue St-Jean T : 418.522.6806
19, rue des Jardins F : 418.522.2365

www.desjardins.com/caissedequebec



Affichez votre appui !

Vous êtes pour le projet «Sainte-Claire, rue partagée» ?

Procurez-vous le macaron bleu ! Passez au 780 Sainte-Claire, sur les heures de bureaux. Info: 522-0454

➔ **C'est gratuit !**



Christiane Gagnon Députée de Québec

Encore une fois cette année, la Fête du Faubourg célèbre de belle façon la saison estivale sous le signe de la bonne humeur et de la solidarité.

Salutations particulières aux nouvelles résidentes et aux nouveaux résidents des quartiers Saint-Jean-Baptiste et Saint-Roch qui découvriront un milieu de vie aussi diversifié que dynamique.

À toutes et à tous, je souhaite un bon été et de belles vacances!



320, rue Saint-Joseph Est, bur. 209 Québec (Québec) G1K 8G5
Tél.: 523-6666 Téléc.: 523-6672 Courriel: gagnoc1@parl.gc.ca
www.christianegagnon.qc.ca

L'argumentaire pacifiste

À force d'y être soumis quotidiennement, on commence à connaître l'argumentaire de ceux et celles qui sont pour l'occupation militaire de l'Afghanistan. Mais qu'en est-il de l'argumentaire des pacifistes? Le Collectif Échec à la guerre vient justement de publier *Le Canada dans la guerre d'occupation en Afghanistan*, une brochure d'une cinquantaine de pages résumant les arguments des opposants-es à la guerre.

La position d'Échec à la guerre se décline comme suit:

La guerre en Afghanistan n'est pas une «guerre juste»: l'invasion de l'Afghanistan n'a jamais été autorisée par le Conseil de sécurité de l'ONU et ne peut se justifier par la légitime défense. Contrairement à ce que laissent croire les médias, c'est l'OTAN qui est à l'origine du bombardement, puis de l'occupation de l'Afghanistan. Ce n'est qu'après ces faits que le Conseil de sécurité a autorisé la création d'une «force internationale d'assistance à la sécurité». Notons toutefois que jamais le Conseil de sécurité n'a fixé la moindre balise au mandat de cette opération militaire étrangère en sol afghan et que jamais il n'a demandé des comptes concernant cette opération militaire.

La «reconstruction» et l'appui aux «efforts du peuple afghan vers la démocratie» ne sont, au pire, que propagande mensongère et, au mieux, rationalisation de bonne conscience. Après cinq ans d'intervention étrangère en Afghanistan, la situation actuelle du pays est vraiment lamentable, totalement contraire aux belles intentions professées. De fait, de nombreux mouvements sociaux -et même des députés-es afghans-es!- dénoncent la présence au gouvernement de nombreux «seigneurs de guerre» aussi rétrogrades que les Talibans.

En réalité, cette guerre visait à installer dans ce pays un régime favorable aux intérêts des États-Unis et de leurs alliés. Concrètement, les Talibans refusaient notamment d'octroyer à la compagnie étatsunienne UNOCAL la construction du pipeline trans-afghan devant transporter le gaz naturel du Turkménistan vers le Pakistan. La guerre s'inscrit aussi dans l'offensive plus large -la soi-disant «guerre contre le terrorisme»- pour agrandir l'empire étatsunien. L'un des objectifs stratégiques est d'installer des bases militaires étatsuniennes d'où les États-Unis pourront «projeter leur force» dans toute la région. En ce moment, par exemple, l'armée étatsunienne peut compter sur des bases militaires de chaque côté de l'Iran...

Le Canada, quant à lui, participe à l'occupation pour préserver et approfondir son partenariat avec les États-Unis. Dans la foulée du 11 septembre 2001, l'ambassadeur étatsunien ne cesse de répéter que, pour son pays, «la sécurité est plus importante que le commerce». L'élite économique en prend bonne note. En janvier 2003, le Conseil canadien des chefs d'entreprises (CCCE) prend notamment position pour le bouclier antimissile, pour l'accroissement des dépenses militaires et pour l'interopérabilité des forces armées canadiennes et étatsuniennes. Par ailleurs, plusieurs grandes corporations canadiennes trouvent leur profit dans cette aventure. Par exemple, Bell Helicopter a décroché un contrat de 849 M\$ pour assembler, à Mirabel, 368 hélicoptères destinés à l'armée étatsunienne.

Pour toutes ces raisons, le Collectif Échec à la guerre appelle au retrait des troupes canadiennes de l'Afghanistan.

Pour en savoir plus: www.echecalaguerre.org

Tendez
l'oreille,
ON PARLE
DE VOUS!

Le 21 juillet 2007...

5 heures de direct avec 3 émissions :

De 10h00 à 11h00,
Le jardinier paresseux,
avec Larry Hodgson

De 11h00 à 12h30,
L'avis de Quartier,
avec Normand Trudel

De 12h30 à 15h00,
émission spéciale,
avec Robin Côté

ckia 88,3
FM
RADIO BASSE-VILLE QUÉBEC

**CKIA FM 88,3 sort dans la rue à
l'occasion de la Fête du Faubourg !**



Afghanistan:

les manifestants-es confrontent le mensonge

... les médias bourgeois se défilent

Par Paul-André Perron

Les manifestations se ressemblent souvent, mais celle qui s'est déroulée à Québec le 22 juin dernier sortait vraiment de l'ordinaire. Répondant à l'appel conjoint de deux coalitions, Guerre à la guerre et Québec pour la paix, plus de 1000 personnes de Québec, de Montréal et d'ailleurs se sont rassemblées vers 18h30 devant le Musée des beaux-arts pour manifester contre l'envoi de troupes canadiennes en Afghanistan. La manif se voulait une réplique au défilé de soldats du 22^e régiment prévu le même soir.

À l'image de l'organisation bicéphale de l'événement, le cortège était divisé en deux segments. D'abord marchait un contingent «vert», banderole de Québec Solidaire en tête, réunissant des militants-es qui souhaitaient participer à une marche pacifiste classique, sans aucune confrontation. À leur suite défilait un contingent «orange», une foule bigarrée incluant plusieurs dizaines d'anarchistes, une vingtaine de maoïstes et une poignée de punks. Ce deuxième contingent était bien résolu à perturber la parade militaire, avec le dessein non pas de s'en prendre aux soldats, mais plutôt de donner un maximum de visibilité à leur protestation.

Tout ce beau monde a marché ensemble sur la rue Cartier, puis sur le chemin Sainte-Foy et sur la rue Saint-Jean en direction du quartier latin. Le contingent vert s'est immobilisé un moment en plein milieu du boulevard Honoré-Mercier pour observer une minute de silence en mémoire des soldats morts en Afghanistan. Ironiquement, c'est exactement pendant ce silence que le contingent orange s'est détaché, gravissant le boulevard Honoré-Mercier au grand galop, drapeaux rouges et noirs au vent, courant à la rencontre du spectacle militaire organisé pour nous faire croire qu'une occupation armée destinée à défendre les intérêts des compagnies pétrolières américaines n'est en somme qu'une sorte de pique-nique exotique vaguement humanitaire.

Cahin-caha, les manifestants-es se sont précipités-es sur la Grande-Allée, aux troussees du défilé militaire qui était déjà commencé. C'était surréaliste. Déjouant les policiers, la manif s'est retrouvée sur le trajet du défilé militaire, soldats et mer de supporters hébétés pêle-mêle. Ces supporters étaient venus appuyer la mission impérialiste en agitant docilement de petits drapeaux payés aux frais des contribuables. Derrière le gros du contingent s'étiraient des grappes de militants-es anti-guerre éparpillés-es, marchant sous les invectives des partisans-es de l'armée, ces derniers apparemment incapables de proférer autre chose que de sottes insultes en réponse aux slogans politiques des manifestants-es.



La troupe UTIL à l'oeuvre en marge de la manifestation.

Revenant sur René-Lévesque, les manifestants-es ont abouti près du centre des congrès, immobilisés-es un long moment à l'entrée de l'hôtel Delta, clamant courageusement leur opposition politique devant une foule de plus en plus hostile et des policiers de plus en plus impatients. Pas de grabuge, pas d'arrestation: les militants-es ont retraité dans le calme, avec le sentiment du devoir accompli...

À plat ventre devant les gouvernements, les médias institutionnels ont été unanimes à diminuer l'importance de la manifestation et à minimiser son impact. Le grand prix du Pinocchio imbécile revient à *La Presse*, qui a titré «Les soldats défilent, les manifestants se défilent». Non, les manifestants-es ne se sont pas défilés-es, et leur cible était bien choisie. Le spectacle des militaires n'était qu'une grossière manoeuvre de propagande destinée à endormir la population. Qu'on se le tienne pour dit: l'envoi de troupes canadiennes en Afghanistan n'a rien d'une mission de paix; ce n'est qu'un geste de soumission aux ambitions impérialistes des États-Unis; ce n'est qu'une oeuvre de basse complicité avec la soif de profits des magnats du pétrole. En défiant le défilé, les manifestants-es ont non seulement montré qu'ils et elles refusaient de se laisser mentir en pleine face, mais ils et elles ont aussi cassé l'outil du mensonge. Chapeau!



Photo: Neonyme - www.neonyme.net



Photos: Émilie Baillargeon / Les DéclencheurEs



Photos: Neonyme - www.neonyme.net



Photo: David Simard, badacid@altern.org, http://badacid.ath.cx

Par Nicolas Lefebvre Legault

Le 28 juin dernier, le gouvernement a annoncé son plan de dégel des frais de scolarité: 30% sur cinq ans ou une facture alourdie de 500\$. Pour dorer la pilule, la ministre de l'Éducation a également annoncé une bonification du régime des prêts et bourses.

Les associations étudiantes dénoncent l'hypocrisie gouvernementale. Les bourses n'ont pas été indexées depuis cinq ans. Alors que le dégel est planifié progressivement sur cinq ans, l'indexation des prêts et bourses n'est prévue que pour une année. Les problèmes de l'endettement étudiant et de l'insuffisance du régime demeurent donc entiers. La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) note également que les étudiants-es seront les seuls-es à injecter de «l'argent neuf» dans le réseau postsecondaire et qu'on est encore bien loin du réinvestissement requis.

Les syndicats mécontents

Dans un communiqué, la Confédération des syndicats nationaux (CSN), qui représente notamment les chargés de cours de l'Université Laval, a dit «déplorer vivement que le gouvernement vienne de donner le feu vert au dégel des droits de scolarité». La centrale syndicale réclamait à corps et à cris un vaste débat sur l'ensemble de la question du financement de l'éducation postsecondaire. Pour la CSN, persister dans la voie du dégel indique que le gouvernement se préoccupe peu de la question de l'accessibilité aux études supérieures. «Avancer que les modifications au régime des prêts et bourses vont permettre à 70 000 étudiants-es d'éponger la hausse des droits de scolarité, c'est faire fi du fait que 60 000 autres devront absorber cette même hausse», affirme Denise Boucher, vice-présidente de la CSN responsable du dossier de l'éducation.

À la Confédération des syndicats du Québec (CSQ), on présente l'opération comme «une nouvelle imposture

du gouvernement». Lors d'une réunion en Congrès extraordinaire à Québec, le président du principal syndicat de l'éducation, M. Réjean Parent, a tenu à réagir à l'annonce de la ministre de l'Éducation. «Décidément, c'est facile pour le gouvernement de faire preuve de générosité avec l'argent des autres», a-t-il souligné. Le syndicaliste a également voulu dénoncer le «deux poids, deux mesures» gouvernemental: «Il est étrange que le gouvernement puisse planifier à long terme la hausse des frais de scolarité, alors qu'il refuse de prendre des engagements au-delà de 2008 relativement à une bonification réelle du système de prêts et bourses et à un financement public adéquat du réseau des universités.»

L'ASSÉ sur le sentier de la grève

Alors que le plan d'action de la FEUQ est encore nébuleux, l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ), seul regroupement national à avoir des membres à Québec, est déjà sur le sentier de la grève. Après avoir perturbé l'annonce de la ministre, l'ASSÉ a envoyé un communiqué qui ne fait aucun mystère de son envie d'en découdre. «L'ASSÉ n'a jamais accepté et n'acceptera jamais l'important recul que constitue le dégel à la hausse des frais de scolarité pour l'accessibilité aux études. Le seul dégel souhaitable pour l'avenir du Québec est à la baisse, vers la gratuité scolaire!», déclare Hubert Gendron-Blais, secrétaire aux communications de l'ASSÉ.

L'ASSÉ et ses associations membres s'organisent depuis déjà deux mois pour contrer cette attaque prévisible en préparant une grève générale illimitée pour l'automne. «Nous travaillons présentement à construire une structure de coalition semblable à la CASSÉE en 2005, ainsi qu'à peaufiner nos plans de mobilisation et d'action pour la rentrée. Si le gouvernement Charest n'en a pas eu assez de la raclée que le mouvement étudiant lui a fait subir lors de la dernière grève, nous n'hésiterons pas à lui en flanquer une autre!», menace Marc-André Faucher, secrétaire à l'information de l'ASSÉ.

la Loge
bistro-bar

Ouvert de 17h à 2h sauf le dimanche
565, rue St-Jean, Québec (QC)
418 529-3101

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

Michel Yacoub

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

505 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067
michel.yacoub@sympatico.ca

L'INFO BOURG

Journal de quartier publié à 7000 exemplaires, 5 fois par an depuis 1990, *L'Infobourg* est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs. Écrivez-nous, passez nous voir!

Comité de rédaction pour ce numéro : Nadine Davignon, Yves Gauthier, Nicolas Lefebvre Legault, Étienne Grandmont et Paul-André Perron.

Veuillez noter que notre politique d'information est sur le site web du compop.

Photographie et illustrations : Étienne Grandmont, David Simard, Nicolas Lefebvre Legault, Émilie Baillargeon / Les déclencheurs et Néonyme.

Correction : Annie Cloutier
Infographie : Ian Renaud-Lauzé
Publicité : Nicolas Lefebvre Legault au 522-0454.

Adresse : 780, rue Sainte-Claire, Québec, Qc, G1R-1P9
Tél. : 522-0454
Télec. : 522-0959
Site Web : www.compop.net
Courriel : compop@qc.aira.com

La publicité est la principale source de revenus de *L'Infobourg*. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome, Centraide, le Fonds de solidarité des groupes populaires et des activités d'autofinancement.

ESPACE À LOUER

L'Infobourg,
7 000 exemplaires
distribués
de porte en porte.

Pour plus d'information,
www.compop.net/publicite
ou demandez
Nicolas au 522-0454

Votre tabagie de quartier... depuis 1923!

620 rue Saint-Jean
Tél.: 522-5923

Billets de bus - café
revues du monde - bières

FAITES VALOIR vos DROITS!

www.avocatcharronbl.qc.ca
avocatcharronbl@videotron.ca

Recours collectif
Droit de la copropriété
Congédiement
Contrat d'union et de séparation
Technologies de l'information

280, rue Saint-Jean
Québec (Qc) G1R 1P1

Téléphone: 418 204-6639
Télécopieur: 418 204-6689

Fêtes du 400^e: Le FRAPRU veut frapper fort!

Par Paul-André Perron

Outré par l'absence d'engagements sérieux de la part du gouvernement de Jean Charest en matière de logement social, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)



prépare un coup d'éclat pour les fêtes du 400^e. Profitant de la grande visibilité de cet événement, le FRAPRU organisera un camp de durée prolongée dans la vieille capitale, sur un site à déterminer. Des militants-es d'ici et de partout ailleurs au

Québec seront invités-es à occuper un terrain aussi longtemps qu'il le faudra pour se faire entendre du gouvernement libéral et des partis d'opposition: le logement est un droit, le marché n'arrive pas à fournir des logements à bas loyer pour les plus démunis et il faut partager la richesse collective pour soutenir toutes les formules de logement social.

Cette action a été décidée par 120 militants-es réunis-es lors du dernier congrès annuel du FRAPRU, tenu à l'Université Laval du 8 au 10 juin sous le thème de «Péril en la demeure». En effet, des signes inquiétants montrent que le logement social est en péril au Québec. Lors de la dernière campagne électorale, les plates-formes des trois principaux partis ne contenaient pas une ligne sur le logement social. Sous les pressions acharnées du FRAPRU, de vagues engagements verbaux ont été murmurés par André Boisclair et Mario Dumont, sans plus. Et aucun des médias institutionnels n'a jugé bon de traiter le logement social comme un enjeu majeur, en dépit de la grande pénurie de logements à bas prix.

Certes, tout n'est pas perdu. Le budget des libéraux présenté en mai dernier prévoit 60 millions en quatre ans pour la rénovation des HLM et 120 millions en deux ans pour le développement de nouveaux logements. Mais ces sommes seront entièrement versées à même une fiducie de 187,4 millions créée par le gouvernement fédéral et le Québec ne dépensera pas un sou de son propre argent. Ainsi, seulement 1000 nouveaux logements sociaux seront développés par année, ce qui représente une diminution significative par rapport aux années précédentes (voir tableau). En outre, le financement n'est prévu que pour deux ans, après c'est le néant. Autre source d'inquiétude: le gouvernement laisse entendre qu'une bonne partie des nouveaux logements sociaux servira au maintien à domicile pour les personnes âgées en perte d'autonomie. L'objectif est louable mais le moyen l'est moins, puisqu'il s'agit de compenser les insuffisances du réseau de la santé aux dépens des familles et des personnes seules et autonomes.

Bien sûr, le FRAPRU se fera entendre haut et fort bien avant l'été 2008 et mettra le paquet pour obtenir des gains concrets dans le prochain budget. À plus long terme, la grande occupation de 2008 servira, on l'espère, à faire comprendre que le logement est bel bien un droit fondamental pour toutes et tous et que seule la socialisation du parc locatif permettra de bien faire respecter ce droit.

**Nombre de nouvelles unités de
logement social par année**

2005-2006	2600
2006-2007	1400
2007-2008	1000
2008-2009	1000
2009-2010	0 (?)

Logement: la chute

Par Nicolas Lefebvre Legault

Depuis un an, les groupes communautaires passent pour des hurluberlus parce qu'ils continuent d'appuyer frénétiquement sur le bouton panique de la «crise du logement». Jusqu'à la dernière minute, les médias et les autorités politiques ont choisi de regarder ailleurs en répétant sans arrêt que «jusqu'ici tout va bien». Or, comme chacun sait, «ce qui compte, ce n'est pas la chute, c'est l'atterrissage»... Et, comme il était prévisible, une vingtaine de familles de Québec se sont écrasées au sol parce qu'on avait omis de tendre un filet de sécurité pour amortir leur chute.

La chute

La crise du logement est omniprésente dans la région de Québec. On y est tellement habitué qu'on ne la voit plus. Pourtant, elle est toujours là. Les chiffres sont têtus et ceux de la SCHL, publiés au printemps dernier, indiquent que, loin de s'améliorer, la situation s'est détériorée à Québec. Le taux d'inoccupation est passé de 1,4% l'automne dernier à 0,9% ce printemps alors que, comme on commence à le savoir, l'équilibre devrait se situer autour de 3%. Dans ce contexte, il était écrit dans le ciel qu'il y aurait des perdants-es lors du grand jeu de la chaise musicale du premier juillet.

Ce qui devait arriver arriva. En effet, 21 ménages -dont plusieurs familles- sont allés cogner aux portes des groupes communautaires les semaines précédant le jour J du grand déménagement. Une cinquantaine d'hommes, de femmes et d'enfants qui risquaient fort de se retrouver à la rue. La différence fondamentale avec les années passées? Dans la Ville de Mme Boucher, il est presque impossible d'émouvoir qui que ce soit avec leur cas. «Arrangez-vous avec vos petits», semble être la réponse globale de tout un chacun. Au mieux certaines radios proposent-elles de lancer des «appels à la population» pour repérer des logements libres. Certains-es vont même jusqu'à murmurer que, dans le fond, si des pauvres et des gens qui n'ont pas toute leur tête se mettent dans le trouble, c'est quand même pas la faute du gouvernement...

Ponce Pilate

«Le gouvernement du Québec s'en lave les mains», s'insurge Véronique Laflamme, porte-parole pour la région de Québec du FRAPRU en cette période de crise du logement. La ministre Nathalie Normandeau a attendu à la toute dernière minute -le 27 juin!- avant d'annoncer des mesures dans l'espoir qu'un maximum de ménages règlent leur problème tous seuls. «On repousse dans le privé un problème de société, pense la porte-parole du FRAPRU. Le gouvernement espère que les ménages se louent un logement inadéquat, un taudis ou quelque chose de trop petit, trop cher, n'importe quoi pour ne pas être à la rue... bref, on veut éviter d'avoir des sans-logis, quitte à grossir le nombre de mal-logés-es.» Ce qui est vraisemblablement arrivé.

La Ville de Québec, de son côté, prétend qu'organiser des mesures d'urgence n'est pas dans son mandat. Certains responsables osent même dire que ce n'est pas tant la crise du logement qui est en cause que des problèmes de pauvreté et de santé mentale. Selon la militante, les autorités tentent de marginaliser les personnes qui sont à risque de devenir sans-logis. «Il y a toute sorte de monde dans les ménages qui ont contacté les groupes communautaires: des familles et des personnes seules, des «de souche» et des immigrants-es, des salariés-es et des personnes assistées sociales, bref, c'est un problème généralisé, précise Mme Laflamme. La Ville de Québec est dans le champ quand elle prétend que c'est une question relevant des groupes communautaires ou de la santé et des services sociaux.» À part renvoyer publiquement la balle au gouvernement, la Ville de Québec n'a fait aucune représentation pour que l'État intervienne (alors que d'autres l'ont fait).

Passer à autre chose

La société québécoise a une capacité d'indignation à géométrie variable. Il y a cinq ans, que des familles entières risquent de se retrouver à la rue à cause de

la pénurie de logements était intolérable. Les médias ne parlaient que de ça et l'État organisait des mesures d'urgence et accélérât son programme de construction de logements sociaux. Cet été, cinquante personnes risquaient de se retrouver à la rue et presque personne n'a rien fait. La

seule mesure annoncée est une aide financière ne s'adressant qu'aux familles les plus pauvres constituant un «cas humanitaire». Pour les autres, rien. Ni hébergement, ni entreposage, ni aide à la recherche de logement. Devant le ridicule de la situation, 1 seul ménage de Québec se qualifiait, la ministre a revu ses critères. Trop peu, trop tard...

L'intervention gouvernementale a permis d'éviter le pire depuis cinq ans mais le problème n'est pas réglé. Loin de là. Au Québec, plus de 200 000 ménages consacrent plus de la moitié de leurs revenus à se loger. Pour faire face à la musique, il faudrait doubler le nombre de logements sociaux. Pourtant, les autorités sont passées à autre chose et ralentissent la cadence. Lorsque les lettres, les appels et les représentations polies ne donnent plus de résultats, il ne faut pas se surprendre de ce que le mouvement pour le droit au logement passe lui aussi à «autre chose» (voir texte ci-contre)...





LE CRAC
ALIMENTS SAINS

LA CAROTTE JOYEUSE

690 rue St-Jean
Québec (Québec) G1R 1P8
Tél: 418-647-6881
Fax: 418-647-3953
Courriel: info@lecrac.com

Dragon en cavale: au feu l'Îlot Fleurie!

Par H  l  ne Matte pour l'  lot Fleurie

Ceux et celles qui croyaient que l'  lot Fleurie   tait mort avaient tort. Si moins d'  v  nements y ont   t   organis  s l'  t   dernier, c'  st d'abord parce que l'  lot s'  st fait couper les vivres. La Ville a laiss   tomber le protocole d'entente qui lui assurait un minimum de financement. Cet argent   tait n  cessaire    l'am  nagement du terrain et    l'organisation d'une partie des   v  nements artistiques et communautaires. En outre, pr  voyant depuis longtemps

sculptures de l'  lot Fleurie (du moins celles qui n'ont pas   t   d  molies). Toutefois, elle les a «entrep  s  es» dans un d  p  toir plut  t que de les d  poser pr  s d'un endroit o   elles pouvaient facilement   tre r  install  es. Plusieurs   uvres ont   t   sauvagement ab  im  es et l'une d'entre elles, et non la moindre, a disparu. Soit une bonne   me l'a r  cup  r  e en vue de la sauver, soit certains se sont arrang  s pour que la sculpture de bois ne r  apparaisse pas dans le paysage urbain. Une chose est certaine, la disparition   tait pr  m  dit  e: un dragon de six pieds ne se vole pas ais  ment!



Le fameux *Dragon du mill  naire* (c'  st lui qui est en cavale). Photo: courtoisie

la destruction des gigantesques et ridicules (1) autoroutes qui couvraient l'actuel site de l'  lot Fleurie, ce protocole promettait la bienveillance municipale lors d'un   ventuel d  m  nagement. Or, faisant preuve d'une mollesse surprenante (m  me de la part de fonctionnaires, imaginez!), la Ville a l  sin      un point tel que rien n'a   t   fait en 2006 pour rescaper l'organisme. Pourtant, les administrateurs de l'  lot Fleurie, par l'interm  diaire de Jonathan Dumont, ont propos      maintes reprises des solutions, voire des sites de rechange. Ces requ  tes aboutirent    des refus visiblement fond  s sur la mauvaise volont  .

Le plus d  sastreux, c'  st que la Ville a tout de m  me d  bours   plusieurs milliers de dollars pour d  placer les

   cet effet, l'  lot Fleurie lance un avis de recherche pour le *Dragon du mill  naire*,   uvre du d  funt po  te-sculpteur Hugo Chouinard. Un projet de restauration et de r  habilitation de l'  uvre est toujours en suspens.

Il nous semble   vident que les autorit  s municipales esp  raient que l'  lot Fleurie cr  ve gentiment, sans mot dire, entre une grue, un pilier d'autoroute et une fonctionnaire assis sur le dossier, faisant mine de ne rien voir. C'  tait compter sans les centaines de personnes qui ont fr  quent   et aim   l'  lot. C'  tait oublier   galement que le m  pris auquel font face les   uvres, et par cons  quent les artistes qui les ont cr   es, susciterait une vive r  action et r  veillerait un dragon qu'on croyait endormi.

Ceci arrive au moment o   le service de la culture de la Ville s'appr  te    imposer une r  forme de gestion des arts qui ne convient nullement aux organismes concern  s (2) et qu'en m  me temps, il met fin au programme social des Chantiers urbains (3) pourtant b  n  fique    l'ensemble de la communaut  . L'  lot Fleurie est    la fois un centre artistique et communautaire. Il est donc doublement concern   par les orientations douteuses du nouvel ex  cutif municipal. En faisant preuve d'ing  rence artistique (4), puis en mettant au b  cher les Chantiers urbains, la Ville de Qu  bec attise la col  re.

Ne joue-t-elle pas avec le feu?

Contact: ilotfleurie@gmail.com

(   ne pas manquer cet automne: projection de courts m  trages, informations et discussion sur l'  lot Fleurie. Le 25 septembre 2007    19h    la coop  rative de solidarit   L'Agit  e.)

(1) Souvenons-nous que jusqu'   leur r  cente d  molition, ces autoroutes aboutissaient...    un mur! Fruits de la folie urbaine des ann  es 70, elles particip  rent    l'enrichissement de quelques vendeurs de b  ton et de leurs amis...

(2) Le Conseil de la culture de Qu  bec (organisme ind  pendant du service de la culture municipale) consultait dern  ri  ment les professionnels-les du milieu culturel    ce sujet. Ceux-ci se sont majoritairement prononc  s-  s contre la r  forme.

(3) Notamment en partenariat avec Emploi-Qu  bec et la Commission de la Capitale-Nationale, le programme des Chantiers urbains offrait un emploi d'  t      des jeunes en «r  insertion» afin qu'ils et elles am  nagent et nettoient diff  rents lieux publics de la Ville. Pour faire quelques   conomies, le travail sera d  sormais donn      des compagnies priv  es.

(4) Lire le *Cadre d'intervention en mati  re de d  veloppement artistique et culturel professionnel* propos   par le Service de la culture en juin 2007 et visiter les   uvres entrepos  es dans la d  charge publique au fond de la basse-ville.

BABILLARD COMMUNAUTAIRE

Cin  ma au parc Berthelot

Samedi 1  r septembre 20h

Dans le cadre de la F  te Arc-en-ciel, une soir  e cin  ma est offerte gratuitement. La projection aura lieu au parc Berthelot. Le film raconte l'histoire d'un jeune gar  on qui doit se battre contre les st  r  otypes et les pr  jug  s pour finalement r  ussir dans ce qu'il aime.

Billy Elliot est une com  die dramatique britannique   crite par Lee Hall et r  alis  e par Stephen Daldry, sortie en 2000.

Comit   du patrimoine de Saint-Jean-Baptiste

Exposition intitul  e «*De bouche    oreille*» sur l'histoire sociale du faubourg    l'  glise Saint-Jean-Baptiste. Jusqu'au 3 septembre (f  te du Travail) tous les jours de 12h    17h. Ensuite les samedis et dimanches jusqu'au 8 octobre.

P  sie multidisciplinaire

24 juillet 2007 19h

Caf  -bar l'Agit  E, 251, Dorchester

Dans le cadre du Festival des journ  es d'Afrique, l'Agit  E accueillera la premi  re mondiale de *Lever du jour sur Kinshasa*. Au menu: projection de vid  os et

dessins anim  s de Maxime Boisseau, Olivier Breton, Henri-Louis Chalem, Marco Dub  , Fannie Gigu  re et David N. Bernatchez, sur les po  mes d'H  l  ne Matte.   galement au programme: le documentaire *Kalindula, pleureurs des hommes* de David N. Bernatchez portant sur la musique urbaine et le deuil en R  publique d  mocratique du Congo.

Action festive

En ville sans ma voiture

21 septembre

En marge de la journ  e En ville sans ma voiture, le Comit   populaire Saint-Jean-Baptiste pr  pare une action festive sur la question de la circulation de transit dans le quartier. Info: 522-0454.    suivre...

Exposition

Au parrain des artistes

Du 5 juillet au 7 ao  t

Pendant trente ans, Roland Gastonguay a tenu une galerie d'art et un atelier d'encadrement dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. Dans sa galerie se c  toyaient les   uvres des grands noms de la peinture et celles des jeunes artistes. Il   tait l'encadreur attitr   des Jean Paul

Lemieux, Benoit East, Jean Soucy et Jacques Hamel. Qu'est-il devenu? Cette exposition t  moigne de sa vie pass  e et actuelle.

Biblioth  que Saint-Jean-Baptiste, Galerie du Faubourg, aux heures d'ouverture.

Exposition

Shapunakuan

Du 14 ao  t au 9 septembre

Inspir  es des cultures qu  b  coise et autochtone, les   uvres de Jean-Fran  ois Tremblay rappellent les vitraux, les courtepointes, les mosa  iques, l'art na  f et abstrait. L'imaginaire et le r  el se c  toient sous forme d'oiseaux et de plantes du Qu  bec. Un hymne pictural et amoureux    cette nature qui nous abrite et que nous devons prot  ger. L'artiste sera pr  sent le dimanche 19 ao  t de 14h    16h. Un vernissage aura lieu le jeudi 16 ao  t    17h30.

Biblioth  que Saint-Jean-Baptiste, Galerie du Faubourg, aux heures d'ouverture.

Pour faire conna  tre vos activit  s communautaires : compop@qc.aira.com